



Le parc intérieur est aménagé dans un creux du terrain. L'intimité des jardins, situés plus haut, est donc préservée. Les habitants bénéficient inversement d'une vue plongeante agréable sur le parc et peuvent surveiller les jeux des enfants.

IVR32_20195900667NUCA

Auteur(s) de l'illustration Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

Copyrights : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Diffusion : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Apparaît dans le(s) dossier(s) :

[IA59005317] Hameau de La Croisure, Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)